

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LE TEICH

BULLETIN D INSCRIPTION SAISON 2026/2027 *Reprise des cours 07 septembre 26*

DEPOT DES DOSSIERS :

25 Juin & 27 Aout: PLAINE DES SPORTS (14 h à 17 h)

05 Sept 26 : FORUM DES ASSOCIATIONS (10 h à 17 h)

RENOUVEMENT D'ADHESION : OUI /NON

INSCRIPTION EN COUPLE : OUI /NON

SI OUI , NOM DU CONJOINT :

Lieu d activité : DOJO de la Plaine des sports - LE TEICH

Site: <http://www.gymnastique-volontaire-le-teich.fr/> Adresse mail: gvleteich@laposte.net

Adresse postale :GV Le Teich Maison des Associations 1 Place Pierre Dubernet 33470 LE TEICH

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

FEMME - HOMME (Rayer la mention inutile)

NOM _____ NOM DE NAISSANCE (p/femmes): _____

PRENOM: _____ DATE DE NAISSANCE: _____

ADRESSE: _____

VILLE/CP: _____

TELEPHONE: _____

ADRESSE MAIL EN MAJUSCULE : _____

(Obligatoire pour l'envoi de la licence)

⇒ NOM & TEL DE LA PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

MODE DE REGLEMENT (VOIR LISTE COMPLETE DES FORMULES TARIFAIRES)

Afin de choisir le montant de la cotisation due, choisir votre formule d'activité au dos ----->

TOTAL SOMME DUE =>

ESPECES

(paiement en 1 seule fois de la totalité)

..... €

CHEQUES (en 1 ou 3 fois)

CHEQUE (1 seule fois)

ou

CHEQUE N° 1 (1/2) enct le 30/09

CHEQUE N° 2 (1/4) enct le 30/01

CHEQUE N° 3 (1/4) enct le 30/04

CARTE BANCAIRE

(paiement en 1 seule fois de la totalité)

..... €

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR DE L ASSOCIATION A SIGNER

L'adhérents doit fournir un Certificat de non-contre-indication à la pratique sportive .

Tout trimestre commencé est dû . Aucun remboursement de cotisation n'est possible en cas de renoncement à l'adhésion.

L'inscription est définitive et remboursable uniquement sur remise d'un certificat médical d'inaptitude de 6 mois minimum

Chaussures interdites dans le dojo, toutefois, le port des chaussettes est seulement toléré dans le dojo pour raisons médicales.

Changement de chaussures impératif pour entrer dans la salle de gym parquetée.

Chaque adhérent doit si possible apporter son tapis de sol et au minima une serviette.

La consommation d'alcool , l'usage du téléphone portable pendant les cours sont interdits

L'association peut refuser un adhérent si la capacité maximale du lieu de pratique est atteinte ou si l'adhérent adopte un comportement susceptible de porter atteinte à sa sécurité ou à celle des autres pratiquants

L'association a conclu un contrat d'assurance (avec la MAIF) qui couvre les adhérents

L'adhérent est informé que l'association collectent et utilisent ses données personnelles à des fins de gestion et statistiques non-nominatives . Aucune personne mineure ne sera acceptée pendant les cours.

Je m'engage à respecter le règlement intérieur. Tout manquement peut entrainer l'exclusion définitive sans remboursement.

J'autorise l'association à la diffusion de mon image prise en collectivité au cours ou manifestations et repas organisés.

L'accès aux séances est conditionné à la remise d'un dossier d'inscription complet :

Fiche d'inscription complétée, règlement intérieur signé, paiement cotation, questionnaire santé complété

DATE

SIGNATURE DU LICENCIE

Afin de choisir le montant de la cotisation due, choisir votre formule d'activité au dos ----->

CHOIX DES ACTIVITES GYM MULTI ACTIVITE (EN ILLIMITE OU COURS UNIQUE)

COURS ILLIMITE OU COURS UNIQUE (toujours le même)

* Fitness, Cardio, CAF, Step, Fit Ball, Elastiques, Pound, Haltères, Ballons Pailles- Bâton de Gym ...

En illimité, merci de barrer le cours que vous n'avez pas l'intention de suivre, afin d'optimiser les séances

	MATIN	Prof.	Activité	APRES MIDI/SOIR	Prof.	Activité
LUNDI	☐ 9h à 10h	Marie	RENFO MUSCULAIRE(*)	☐ 19h30 à 20h30	Aurélié	GYM ENERGIE
	☐ 10h15 à 11h15	Marie	GYM DOUCE			
MARDI	☐ 9h à 10h	Marie	RENFO MUSCULAIRE(*)	☐ 16h à 16h55	Floriane	YOGALATE
				☐ 20h à 21h	Céline B	RENFO MUSCULAIRE(*)
MERCREDI	☐ 9h à 10h	Céline B	STRETCHING & MVT	☐ 19h30 à 20h30	Lydie	RENFO MUSCULAIRE(*)
JEUDI	☐ 9h à 10h	Floriane	BODY ZEN			
	☐ 10h à 10h55	Céline H	FULL BODY			
	☐ 11h à 12h	Céline H	ZUMBA			
VENDREDI	☐ 9h à 10h	Lydie/Flo	RENFO CARDIO			
	☐ 10h15 à 11h15	Lydie	GYM DOUCE			
	☐ 11h30 à 12h30	Lydie	GYM DOUCE			

Tarif tout compris : licence et assurance incluses

COTISATION ILLIMITE : **210€**

UN SEUL COURS UNIQUE (toujours le même): **150 €**

(+ 10€ si hors le Teich)

Sont compris dans la cõtisation : 25 € licence + 5,50€ (part départementale CODEP)

CHOIX DES ACTIVITES AVEC OPTIONS SPECIFIQUES

MARCHE NORDIQUE

MARDI ☐ 10h30 à 12h Marie (5,6kms/ heure en moyenne - 7 à 8km de distance)
Marie précise par sms le lieu du rendez vous

COTISATION : **140 €** - Si déjà adhérent en cours illimité : 100 € + 10€ si hors le Teich

Sont compris dans la cõtisation : 25 € licence + 5,50€ (part départementale CODEP)

PILATES

LUNDI ☐ 11h30 à 12h30 Marie ☐ 17h à 18h Marie ☐ 18h15 à 19h15 Marie	MARDI ☐ 17h à 18h Floriane JEUDI ☐ 17h25 à 18h25 Lydie JEUDI ☐ 18h30 à 19h30 Lydie
---	--

COTISATION : **200€** - Si déjà adhérent en cours illimité : 100 € + 10€ si hors le Teich

Sont compris dans la cõtisation : 25 € licence + 5,50€ (part départementale CODEP)

ZUMBA

COURS DE ZUMBA SEUL SANS AUTRE ABONNEMENT

JEUDI ☐ 11h à 12h Céline H

COTISATION : **150 €** + 10€ si hors le Teich

Sont compris dans la cõtisation : 25 € licence + 5,50€ (part départementale CODEP)

SANTE APA

(ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE)

MARDI ☐ 15h à 16h Céline B

COTISATION : **160 €** + 10€ si hors le Teich

Sont compris dans la cõtisation : 25 € licence + 5,50€ (part départementale CODEP)